

Strasbourg, le 2 juillet 2024

Art, mémoire et renouvellement urbain : accompagner la transformation des quartiers populaires

Dans le cadre du *Deuxième Programme de Renouvellement Urbain de l'Eurométropole de Strasbourg (2019-2030)*, la collectivité est à l'initiative d'une démarche artistique d'accompagnement et de mise en récit des transformations sociales et urbaines en cours dans les 7 quartiers en renouvellement urbain, à savoir : Hautepierre, Cronenbourg, Neuhof, Meinau et Elsau sur la commune de Strasbourg, le Quartier des Écrivains sur les communes de Bischheim et de Schiltigheim, et Libermann sur la commune d'Illkirch-Graffenstaden.

Cette démarche prend la forme d'un marché public de prestations intellectuelles d'une durée de deux ans (2025-2027) dont l'objet est l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'actions de collecte de la mémoire et de médiation artistique et culturelle spécifique à chacun de ces territoires.

En réponse aux attendus de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et en écho à la labellisation *Strasbourg, Capitale mondiale du livre UNESCO 2024*, les objectifs de la démarche sont :

- **recueillir et valoriser la mémoire du quartier et la mémoire de vie des habitant·es ;**
- **faire connaître les quartiers et initier un changement de regard, ouvrir le quartier sur la ville et la ville sur le quartier ;**
- **accompagner les habitant·es dans la transformation de leur quartier ;**
- **promouvoir l'accès à la culture et aux pratiques artistiques en amateur.**

Les missions confiées aux prestataires retenus sur chaque quartier sont les suivantes :

- **Mission 1 : Collecte de la mémoire sous différentes formes.**
Il s'agira autant de collecter la mémoire urbaine, patrimoniale, architecturale que la mémoire sensible des habitant·es et des lieux. La représentativité des personnes associées à la démarche de collecte, du point de vue de l'âge, du genre, de l'origine, sera recherchée. Ce travail de collecte prendra des formes variées, selon les savoir-faire et disciplines maîtrisées par les équipes retenues et les spécificités des territoires d'intervention.



- **Mission 2 : Actions de médiation culturelles et artistiques avec les habitant·es et les acteur·rices locaux.**

La collecte de la mémoire sera aussi l'occasion du déploiement d'un programme d'actions de pratiques citoyennes, artistiques ou culturelles encadré par des intervenant·es artistiques professionnel·les à l'attention des habitant·es et des usager·ères du quartier. Ce programme se construira en articulation avec les principaux partenaires concernés (établissements scolaires, médiathèques, CSC, partenaires culturels, bailleurs ...) et entrera en résonance avec les temps forts du projet de renouvellement urbain et du quartier.

- **Mission 3 : Restitutions régulières et de clôture pour contribuer à l'animation sociale et culturelle du quartier.**

Il est attendu des prestataires retenus de jalonner leurs missions de temps forts qui donneront à voir des étapes de travail et/ou des rendus intermédiaires. Une restitution finale à caractère festif, participatif et accessible à toutes et à tous est prévue sur chaque territoire. L'ensemble des équipes seront également sollicitées pour contribuer à une restitution commune aux sept territoires.

Trois pré-requis sont attendus dans la méthodologie de travail suivie par les prestataires retenus : le processus participatif et la promotion des droits culturels, la dimension partenariale et l'approche intergénérationnelle. Les candidat·es ou groupement de candidat·es ayant un profil pluridisciplinaire (historien·ne, architecte, sociologue notamment de l'urbain, écrivain·e, journaliste, artiste, photographe, médiateur·rice culturel·le, etc.) seront privilégiés afin de favoriser la qualité des rendus, les interactions et les productions avec les habitant·es et l'originalité des formats de restitution.

L'Eurométropole dispose, sur la durée du marché, d'un budget maximum de 490 000 € HT. Ce montant est réparti à hauteur maximum de 35 000 € HT par territoire et par année.

Le marché sera ouvert à candidature entre le 28 juin et le 17 septembre 2024 sur le site des marchés publics dématérialisés plateforme.alsacemarchespublics.eu/. Les offres seront analysées à l'automne 2024 et les candidats retenus pourront commencer leurs missions à partir de janvier 2025.

